

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES





CATALOGUE








Vente du jeudi 26 novembre 2020 à 10:00








Lieu : Garage Manrique Les Pennes et en Live sur le MoniteurLive




Cette liste est susceptible de modifications jusqu'au moment de la vente.

Les numéros figurant dans la liste ne correspondent pas à des lots, mais à des références d'inventaires, ces matériels ne seront pas systématiquement détaillés.

N° Lot	Description	
1	Un scooter Piaggio immatriculé EW-950-TE mp 3 500LT le 20:04:2016 Scooter à 3 roues To Case 2 clés 5 CV Kms illisible Pas de carte grise Fiche SIV	
2	Un scooter Piaggio liberty S immatriculé EX-897-AV le 30/04/2018 125 CM3 Batterle HS Kms illisible Essence clé de contact et top case carte grise original	
3	Un fourgon Renault Master DCI 100 Allongé immatriculé CK-379-MN le 07/09/2012 8 CV Diesel 128.933 kms 1 clé Legers chocs sur carrosserie Pare brise et rétroviseurs en bon état Copie de la carte grise	
4	Un fourgon Renault Master DCI 125 immatriculé DC-409-QR le 30/01/2014 8CV Diesel 116.328 Kms Clim Boîte 6 vitesses 9 places 1 clé original de la CG Legers chocs sur carrosserie	

N° Lot	Description	
5	<p>Un camion PL de marque MAN type TGA 34.430 M immatriculé DS-495-AA le 07/06/2005 Type 8x4 28 CV Diesel 457.000 kms Benne World'benn 18 T Fuite d'air véhicule non roulant en l'état Copie de la CG et 1 clé</p>	
6	<p>Un Renault Trafic immatriculé DN-577-QN le 29/01/2015 Pas de CG mais fiche SIV 5 CV Diesel 3 places 122.487 kms Boite 6 vitesses Clim GPS Blue Tooth Legers chocs sur carrosserie</p>	
7	<p>Un Renault Master DCI 125 immatriculé CS-825-HP le 29/03/2013 2 clés carte grise originale 130943 kms boite 6 vitesses clim 3 places 1 roue de secours legers chocs sur carrosserie</p>	
8	<p>Un vehicule Ford Ranger Super Cabine 3.2 TDCI 200 CH immatriculé EP-961-JA du 21/07/2017 N° de serie 6FPGXXMJ2GHP63562 BV6 Automatique Diesel 2 portes GPS Clim Blue tooth 1 attelage Pneus neufs 4x4 super cab wildtrax 48191 Kms Frais 18% TTC</p>	
9	<p>Un vehicule Dacia Duster DCI 110 4X2 immatriculée EJ-264-LK le 23/01/2017 N°de série UU1HSDJ9F56954695 Deriv VP 6 cv diesel 129.527 Kms Clim blue tooth GPS Boite manuelle 6 vitesses Frais 18% TTC</p>	
10	<p>Un fourgon Ford Transit allongé immatriculé DE-716-JY le 11/02/2009 Copie de la carte grise 1 clé Manque la batterie Vehicule non roulant Kms non lisibles 7CV Diesel Pare brise fissuré</p>	
11	<p>Un fourgon Ford Transit 140 T 300 immatriculé 613 BKR 13 le 21/03/2008 Carte grise originale 397.770 kms 7 CV Diesel Boite manuelle 6 vitesses Clim 3 places Pare brise et retroviseurs fissurés</p>	

N° Lot	Description	
12	<p>Un utilitaire Renault Kangoo immatriculé DM-550-RV le 20/04/2004 6 CV Diesel 2 places kilométrage aux alentours de 180.000 kms Batterie faible Carrosserie usagée Copie de la carte grise 1 clé</p>	
13	<p>Un véhicule MAZDA 2 immatriculée EF-064-GP du 12/06/2008 4 CV Diesel 231.217 kms boîte manuelle 5 vitesses climatisation Pare brise et retroviseurs en bon état Original de la carte grise et 1 clé</p>	
14	<p>Un véhicule Nissan Micra immatriculée AC-211-RN le 03/09/2009 Pas de batterie 254.498 kms boîte 5 vitesses clim Carrosserie avec chocs Vitre arrière cassée 1 clé Original de la carte grise Vhl non roulant en l'état</p>	
15	<p>Un véhicule sans permis de marque AIXAM immatriculé BT-492-MG le 02/09/2011 2 portes Véhicule non roulant manque une partie du moteur Pneus en bon état kms illisible Original de la carte grise 1 clé</p>	
16	<p>Une potence ABUS 800 kg type VS 406 de 2018. Potence sur Fut longueur du bras 5160 mm Matériel déjà démonté</p>	
17	<p>Potence Abus de 2018 500 kgs ref VS 273 Matériel déjà démonté</p>	
18	<p>Vente sur désignation d'un stock de 600 paires environ de chaussures composé à 90 % de chaussures enfants et Bébé et 10 % femmes Marques représentées : Pomme d'Api; Kickers? 10 IS Babybotte, Naturino etc.... 20 semelles et 5 bombes nettoyantes</p>	
19	<p>Une caisse multi media avec ecran, clavier, scanette et imprimante pour tickerts 31 racks legers (pvc et metalliques)</p>	

N° Lot	Description	
20	<p>Un Peugeot Partner FGN 120 L 1 1.6 HDI immatriculé DJ-192-BN le 30/07/2014 5 CV Diesel 159.258 kms Vitre passager cassée Roue avant droite crevée Boule pour attelage Eraflures sur la carrosserie Pneus tres usagés BM 5 vitesses clim Original de la carte grise 1 clé</p>	
21	<p>Un vehicule Citroen Berlingo 20 L 1 HDI 90 immatriculé DJ-106-FT le 06/08/2014 5CV Diesel 151.443 kms BVM 5 vitesses GPS Blue Tooth clim Pare brise et retroviseurs en bon état</p>	
22	<p>Un vehicule Hyundai Tucson 1.6 immatriculé FE-125-SX le 21/03/2019 Categorie break 7 CV Diesel 80.324 kms Boite automatique GPS Blue tooth clim Pare brise et reroviseurs en bon état Jantes alu Pneus en l'etat d'usage 1 roue de secours</p>	

N° Lot	Description
--------	-------------

CONDITIONS DE VENTE

Les conditions de vente sont régies uniquement par le droit français. Les acheteurs ou les mandataires de ceux-ci acceptent que toute action judiciaire relève de la compétence exclusive des tribunaux français. Les diverses dispositions des conditions générales de vente sont indépendantes les unes des autres. La nullité de l'une quelconque de ces dispositions n'affecte pas l'applicabilité des autres. Le fait de participer à la présente vente aux enchères publiques implique que tous les acheteurs ou leurs mandataires, acceptent et adhèrent à toutes les conditions ci-après énoncées. La vente est faite au comptant et conduite en euros.

Les objets vendus seront livrés dans l'état où ils se trouvent présentement, aucune réclamation n'étant admise ultérieurement à l'adjudication et notamment sans aucune garantie quelle qu'elle soit. Cette vente aura lieu aux frais, risques et périls de l'adjudicataire sans garantie aucune, notamment de l'état de désignation, d'époque, de force, de puissance, de nombre, etc., et sans recours possible contre qui que ce soit, et pour quelque cause que ce soit et sans qu'aucune réclamation puisse être admise une fois l'adjudication prononcée ;

Une exposition publique préalable ayant permis, en outre, aux amateurs de se rendre compte de l'état et de la nature des objets proposés, de les examiner ou de les faire examiner par toute personne à leur convenance afin d'encherir en connaissance de cause. Les indications orales ou écrites étant purement facultatives et indicatives, les objets d'occasion ayant toujours subi des altérations, des détériorations, dégradations, dues à l'usage ou à l'ancienneté, et des réparations de fond, c'est-à-dire non visible au premier examen, ou de surface. Les quantités sont indiquées à titre purement indicatif. En conséquence de ce qui précède, les adjudicataires n'auront aucune action, soit en résolution, soit en dommages et intérêts, soit en diminution de prix, à exercer contre le requérant pour quelque raison que ce soit, soit d'éviction, soit de défauts apparents, soit même de défauts cachés. Les reproductions au catalogue ou sur Internet des oeuvres ou biens sont aussi fidèles que possible, une différence de coloris ou de tons étant néanmoins possible. Les dimensions et poids ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Toute personne souhaitant participer aux enchères est tenue, au moment de sa première adjudication, de remettre au personnel de l'hôtel des ventes, une plaquette numérotée, en échange d'un document justifiant de son identité (CNI, passeport, extrait Kbis), d'un justificatif de domicile (facture EDF/GDF, téléphone fixe et mobile, quittance de loyer) et d'un chèque de garantie de 500 € à l'ordre de la **SCP DE BENEDICTIS COEFFARD MAUREL** ou d'une caution de 500€ en espèces;

LES ENCHÈRES TÉLÉPHONIQUES ET INTERNET

La prise en compte et l'exécution des enchères téléphoniques et par internet est un service gracieux rendu par l'Hôtel des Ventes. À ce titre, notre société n'assumera aucune responsabilité si la liaison téléphonique ou réseau informatique est interrompue, n'est pas établie ou tardive. Bien que la SCP soit prête à enregistrer les demandes d'ordres téléphoniques au plus tard jusqu'à la fin des horaires d'Expositions, elle n'assumera aucune responsabilité en cas d'inexécution au titre d'erreurs ou d'omissions en relation avec les ordres téléphoniques.

Les lots adjugés sont et demeurent aux risques et périls des adjudicataires, et ce, dès l'adjudication prononcée.

Elle se fera au plus offrant et dernier enchérisseur après trois criées successives. S'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente sur le même lot, et réclament en même temps cet objet après le prononce du mot "**Adjugé**", le lot sera remis aux enchères et tout le public sera admis à enchérir de nouveau :L'objet disputé sera adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur.

L'adjudicataire paiera au comptant le prix de l'adjudication TTC majoré de 12% HT, soit 14.40% T.T.C sur une vente judiciaire, ces frais seront de 15 % HT soit 18 % TTC sur une vente volontaire. correspondant aux émoluments de l'officier vendeur et à la T.V.A. Chaque adjudicataire recevra une facture détaillée laissant apparaître la désignation du bien, le montant de l'adjudication, le montant des frais et le montant de la TVA.

Frais de livraison en cas de demande de l'adjudicataire pour les véhicules légers et ce dans un rayon de 150 kms du site de la vente :

N° Lot	Description
	Dans un rayon de 50 kms 80 Euros TTC
	Dans un rayon de 100 kms 265 Euros TTC
	Dans un rayon de 150 kms 360 Euros TTC

Au delà de 150 kms, vous voudrez bien nous contacter pour définir les frais de transport.

Ces tarifs ne concernent pas les véhicules Poids Lourds ou engins de chantier pour lesquels vous devez également nous contacter au préalable

Les paiements en espèces sont plafonnés à 1000€ frais et taxes compris pour les particuliers et professionnels ressortissants français et 15000€ frais et taxes compris pour les particuliers ressortissants étrangers sur justification de leur identité et de leur domicile fiscal. Les adjudications sont exprimées en euros

Il est conseillé aux acheteurs d'obtenir de leur banque une lettre accreditive pour la valeur avoisinant le montant de leur achat ou de régler par carte bancaire ou virement SEPA.

En cas de paiement par chèque non certifié par l'adjudicataire, le retrait des objets pourra être différé jusqu'à encaissement certain. Les clients non-résidents en France ne pourront prendre livraison de leurs achats qu'après un règlement bancaire SWIFT. Tout adjudicataire devra, en attente du bordereau définitif et récapitulatif, remettre un chèque de provision et de garantie ou un acompte suffisant en espèces. A défaut de ce qui précède ou en cas de difficulté dont seul l'officier vendeur sera juge, le lot pourra être remis en vente immédiatement ou ultérieurement sur folle enchère, sans mise en demeure ni d'aucune autre formalité, aux frais, risques et périls de l'adjudicataire défaillant. L'Huissier de Justice Officier Vendeur se réserve expressément le droit de réclamer les chèques certifiés, un accreditif de banque ou toutes autres références. En cas de règlement par un chèque non visé pour provision, si celui-ci n'est pas honoré, la procédure de folle enchère et de remise en vente pourra être poursuivie ultérieurement. L'Huissier de Justice Officier Vendeur se réserve expressément le droit de ne délivrer les lots qu'après encaissement effectif du chèque crédité à son compte, d'empêcher ou d'arrêter tout commencement de démontage ou d'enlèvement avant régularisation. La vente est réputée nulle si le défaut de paiement aux conditions requises ci-dessus est constatée par l'Huissier de Justice Officier Vendeur au moment de la vente ou juste après celle-ci dans le délai de 48 heures. L'objet restant la propriété du vendeur qui ne pourra contester la nullité de l'adjudication.

Les acquéreurs devront prendre possession dès l'enchère du lot qui leur aura été attribué et devra l'enlever immédiatement.

En tout état de cause, l'officier vendeur dispose d'un droit de rétention sur tous les lots adjugés et dont le prix total (frais inclus) ne lui a pas été intégralement réglé. L'enlèvement des véhicules ne peut s'opérer qu'une fois le règlement effectué. **L'enlèvement doit intervenir au plus tard LE JOUR QUI SUIVRA LA VENTE.** Passé ce délai, des frais de gardiennage seront facturés par l'officier-Vendeur à l'adjudicataire. Le magasinage n'engage pas la responsabilité de l'officier Ministériel Vendeur à quelque titre que ce soit;

La vente étant faite aux risques et périls de l'adjudicataire, qui se chargera de procéder aux mises en conformités des matériels vendus aux réglementations en vigueur en la matière, et notamment le contrôle technique automobile le cas échéant. Afin d'enlever le véhicule, l'adjudicataire doit obligatoirement avoir souscrit préalablement une assurance automobile. A compter de la mise à disposition, l'adjudicataire est soumis à la réglementation applicable en matière de code de la route, de transport privé ou public, de réglementation du travail, en ce qui concerne les matériels qui doivent être mis en conformité, et à toutes les obligations légales liées à l'utilisation du véhicule ou matériel.

L'enlèvement doit se faire avec les précautions d'usage. l'officier vendeur ne pouvant en aucun cas et sous aucun prétexte être tenu responsable des dégâts et dommages de quelque nature causés, tant aux locaux qui doivent être remis en état sous la conduite de l'architecte propriétaire, qu'aux objets et ce, à l'occasion de l'enlèvement, du démontage ou du transport des lots adjugés. Si des sociétés sous traitantes interviennent, celles-ci doivent être assurées et immatriculées Les démontages n'interviendront qu'après purges des machines et chaudières réalisées par la société désignée par l'Huissier de Justice Officier Vendeur. Les sociétés intervenantes

N° Lot	Description
--------	-------------

sur site devront justifiées de contrat de travail pour leurs salariés. Tout bien adjudgé devra être enlevé par l'adjudicataire. Un dépôt de garantie pourra être exigé pour cette phase de démontage et enlèvement.

A défaut du paiement immédiat de l'enchère, le lot adjudgé sera revendu sans désemparer sur folle enchère dans le mois suivant, et si le prix de la deuxième adjudication n'est pas au moins égal à celui du fol enchérisseur, ce dernier restera redevable de la différence constatée en moins, il ne saura prétendre à aucune indemnité si l'adjudication sur folle enchère est supérieure à sa première adjudication.

Dispositions communes aux livraisons dans l'Union Européenne et aux exportations hors de l'Union Européenne

Le paragraphe suivant ne concerne que les biens annoncés " vendus avec TVA ". L'exportation ne peut se faire que lorsque la voiture est annoncée VENDUE AVEC ORIGINAL DE CARTE GRISE en cas de vente volontaire et certificat des caractéristiques en cas de vente judiciaire. Cette mention signifie qu'elle sera disponible et non qu'elle sera immédiatement remise. DES LA CARTE GRISE REMISE, l'exportation est obligatoire dans les 30 jours maximum tant pour l'union européenne que pour tous les autres pays ; passé ce délai, l'exportation ne peut plus faire l'objet du remboursement de la TVA.

Livraisons dans l'Union Européenne :Obligation de donner immédiatement au moment de la vente son numéro de TVA intra-communautaire, avec justificatif de validité, qui doit figurer dès l'édition sur le bordereau faisant office de facture. Cette mesure est cependant insuffisante pour le remboursement de la TVA, l'acheteur devant justifier de l'exportation vers un autre état membre. Pas de remboursement possible si un de ces documents est manquant et toujours dans les limites du délai de UN MOIS. Le remboursement de TVA interviendra dans les 2 mois suivant la remise des justificatifs à l'Officier Vendeur seulement par chèque bancaire au nom de l'acquéreur.

Exportations hors de l'union européenne: L'acquéreur non communautaire doit signaler, immédiatement après la vente, son intention d'exporter et dispose d'un délai de 30 jours à compter de la vente pour adresser à l'Officier Vendeur l'exemplaire " 3 " du document " EX 1 " visé par les bureaux de douanes de sortie du territoire et d'entrée du bien. Il est obligatoire que ces documents " EX 1 " fassent apparaître l'Officier Vendeur, la SCP DE BENEDICTIS COEFFARD MAUREL comme expéditeur. Le remboursement de TVA interviendra dans les 2 mois suivant la remise des justificatifs à l'Officier Vendeur seulement par chèque bancaire au nom de l'acquéreur.

La sortie du territoire français

La sortie d'un lot de France peut être sujette à une autorisation administrative. L'obtention du document concerné ne relève que de la responsabilité du bénéficiaire de l'adjudication du lot concerné par cette disposition. Le retard ou le refus de délivrance par l'administration des documents de sortie du territoire, ne justifiera ni l'annulation de la vente, ni un retard de règlement, ni une résolution.

Droit de préemption

L'Etat peut exercer sur toute vente publique d'oeuvre d'art un droit de préemption sur les biens proposés à la vente, par déclaration du ministre chargé de la Culture aussitôt prononcée l'adjudication de l'objet mis en vente. L'Etat dispose d'un délai de 15 (quinze) jours à compter de la vente publique pour confirmer l'exercice de son droit de préemption. En cas de confirmation, l'Etat se subroge à l'adjudicataire.